

## 1. PROJET SENEGAL – 2024-2025

### a) Nom du projet :

Autonomisation des femmes *diola* du village de la Pointe Saint Georges.

### b) Date de présentation et période concernée :

Présentation du projet en mars 2025. Mise en place du projet sur 3 mois, selon délai d'obtention du financement. Mise en place dès réception des fonds jusqu'à fin 2025. Projet pérenne.

### c) Domaines d'intervention principaux :

Développement rural, agriculture, indépendance alimentaire, soutien à l'activité économique, autonomisation de femmes, préservation du capital productif (eaux, sols, forêts), santé et éducation.

### d) Pays et région :

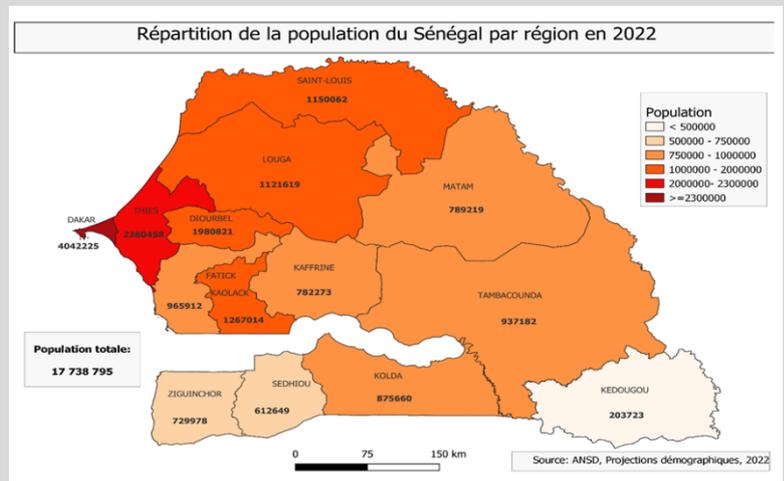
Sénégal, Basse Casamance, Région de Ziguinchor, Département d'Oussouye, Village de "Pointe St George" <https://maps.app.goo.gl/G5u6Y61SqSNq9RjP9>



## 2. CADRE D'INSERTION DU PROJET

### Sénégal, quelques chiffres

Pays grand comme 4.7 fois la CH  
18 Mi d'habitants (3 Mi hors du SN, contribuant 12% du PIB)  
50% habitant en zone rurale  
60% de la population a moins de 20 ans  
69% enfants scolarisés  
67% d'accès à l'électricité  
58% d'accès à internet  
40% des jeunes citadins sont au chômage  
37% de la population vit sous le seuil de pauvreté  
45% de taux d'occupation  
69 ans : espérance de vie  
9 personnes : taille moyenne des ménages  
2,5 % : croissance annuelle de la population  
92 hab. / km<sup>2</sup> : densité moyenne de la population  
97% musulmans et 2.3% chrétiens  
Diverses ethnies, dont 8% de diolas  
(divers sous-groupes ne parlant pas la même langue)



Un des pays politiquement les plus stables d'Afrique

Alternances globalement pacifiques

21<sup>e</sup> économie africaine sur 54 pays

4<sup>e</sup> économie de la sous-région après le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana

Dette nationale estimée à 57% du PIB

3.7% de croissance, sans qu'elle profite au peuple dont la pauvreté augmente

Entre 6 et 10 % d'inflation

170<sup>e</sup> sur 191 pays en indice de développement humain

40% du réseau routier non goudronné

Exploitation d'hydrocarbures prévue





petite pêche illégale persistante pratiquée dans les zones de fraie de la mangrove par les immigrés illégaux provenant du Mali ou de Guinée voisine, les réserves de poisson baissent et les revenus avec. Les villageois pratiquent la riziculture traditionnelle manuelle pluviale inondée avec une récolte annuelle au rendement assez pauvre et la salinisation et l'acidification des sols menace. Les villageois doivent donc trouver les moyens de diversifier leurs revenus afin d'assurer leur sécurité alimentaire toute l'année. Trois familles accueillent des touristes "sac à dos" dans leurs modestes campements lors de la belle saison.

Pendant la longue saison des pluies, la piste est difficilement praticable et nécessite un véhicule. Or personne au village n'en possède. Un service de navette existait mais le vieux taxi a rendu l'âme. En outre, du fait des distances, les déplacements sont chers. Pour se rendre dans les villages voisins et au marché de la ville régionale d'Oussouye à 28 km, les villageois doivent alors traverser la brousse à pied ou emprunter les nombreux bras du fleuve en barque. Mais la barque communautaire est insuffisante et a besoin de remise en état.

Pour leurs besoins de santé de base, deux *cases de santé*<sup>1</sup> ont été construites en 2002 par une paroisse. Une pour les soins de base, l'autre pour les accouchements. Elles ont fonctionné jusqu'en 2020 lorsque l'infirmière-accoucheuse, qu'on appelle localement *matrone*, était devenue trop âgée pour exercer. Des villageoises volontaires souhaitent reprendre le flambeau mais manquaient de moyens pour se former. D'autre part, ces cases, non utilisées depuis cinq ans nécessitent d'être réfectionnées avant toute remise en service. L'une des femmes souhaite suivre la formation d'"*agente de santé communautaire*" à l'hôpital le plus proche. L'autre souhaite suivre la formation de *matrone*. Ces dernières viennent au secours en cas d'accouchement inopiné ou d'impossibilité de voyager.

L'école primaire du site, pour sa part, accueille 40 enfants en quatre classes, dont une maternelle. Ses installations rudimentaires ont 20 ans d'âge, sa toiture fuit et ses sanitaires ne sont plus fonctionnels.

Trente femmes du village sont organisées en groupe d'entraide. Jusqu'en 2020, elles cultivaient un potager de 64 ares créé il y a 20 ans, qu'elles arrosaient à la main, grâce aux trois puits de l'enceinte. Le grillage qui finit par rouiller fut rafistolé de nombreuses fois, mais les cochons et les chèvres circulant librement arrivaient régulièrement à pénétrer et détruisaient les cultures. De guerre lasse, les femmes abandonnèrent la culture jusqu'à aujourd'hui.

Le chef de village a créé un GIE (groupement d'intérêt économique) en 2018 pour la bonne gestion de ses administrés. Les villageois sont travailleurs et coutumiers de cagnottes pour la gestion des biens communautaires et des besoins individuels. Ils se réunissent et gèrent ensemble les affaires du village chaque fois que nécessaire.

### 3. OBJECTIFS ET STRATÉGIES DU PROJET

#### a) Finalité

*Améliorer la sécurité alimentaire et sanitaire, les revenus et l'éducation des deux cent habitants du village de Pointe Saint Georges, en Basse Casamance, au Sénégal.*

- Améliorer la sécurité alimentaire et diversifier leurs revenus par
  - la réhabilitation du potager communautaire et la vente du surplus de leur production horticole au marché de la ville voisine et aux campements accueillant des touristes ;
  - le soutien à l'activité de la pêche et
  - le désenclavement du village par voie fluviale.
- Améliorer la santé en permettant de
  - dispenser les premiers soins et des conseils de santé et
  - accompagner l'accouchement inopiné sur place ou lorsque le transport vers l'hôpital n'est pas disponible.
- Soutenir l'éducation, la santé et la sécurité des enfants en améliorant l'école.

*En résumé, retenir les habitants sur place en renforçant leurs capacités et en améliorant leurs conditions de vie.*

#### b) Objectifs spécifiques

- Réhabiliter le potager abandonné en refaisant la clôture, installant une irrigation par goutte-à-goutte alimentée par un réservoir et une pompe solaire et approfondir les puits existants.
- Fournir un congélateur solaire pour produire de la glace pour les produits de la pêche.
- Fournir une barque communautaire supplémentaire pour désenclaver le village lors de la saison des pluies abondante dans cette région et renforcer l'activité piscicole ; réparer la barque existante.

<sup>1</sup> La case de santé est une structure de santé communautaire qui offre des services promotionnels, préventifs et curatifs par des acteurs communautaires de soins et des acteurs communautaires de promotion et de prévention. (Art. 15. Carte sanitaire, Ministère de la Santé, SN)

- Former deux villageoises dans le domaine de la santé : l'une en "agent de santé communautaire" et l'autre en "matrone" (accoucheuse) à l'hôpital régional d'Oussouye pendant six mois (formations du Min. de la Santé).
- Réfectionner, aménager et équiper les deux cases de santé pour les soins de base et l'accouchement.
- Rafraîchir, aménager et améliorer l'équipement des quatre salles de classes de l'école ; revoir l'alimentation en eau et les sanitaires.

### c) Stratégie

1. Ushagram Suisse organisera, gèrera et suivra directement les activités au Sénégal à des fins d'efficacité et d'économie ; le directeur de l'association, responsable des projets et le conseiller sénégalais, nouveau membre du Comité, seront personnellement à l'œuvre sur le terrain (voir section 8, "Réalisation") ;
2. la prospection a déjà été effectuée, les devis obtenus et les contacts établis pour la mise en œuvre ;
3. les entreprises et artisans seront sélectionnés en Casamance, au plus proche possible du site ;
4. autant que possible, elle veillera à la participation bénévole d'artisans du village bénéficiaire ;
5. les matériaux seront achetés au Nord du pays où ils peuvent être de 10 à 30% moins chers et livrés ;
6. des locaux qualifiés seront mandatés ponctuellement pour assister à la réalisation.

### d) Activités, déroulement et suivi

#### Réfection du potager communautaire

1. La clôture construite et son grillage livré et érigé (muret de 50 cm plus grillage de 100 cm)
2. La plateforme pour les réservoirs d'eau sera construite et les réservoirs installés
3. Les puits existants approfondis
4. Les panneaux solaires, les batteries et la pompe installés
5. La tuyauterie en dur et souple pour le goutte-à-goutte posée
6. L'installation testée avec la répartition de l'irrigation selon les lopins familiaux.

*Une fois le potager clôturé, la culture pourra reprendre sans attendre en tirant l'eau des puits à la main ; la première phase permettant déjà à ce projet d'atteindre son objectif de base.*

#### Production de glace

1. Le congélateur solaire et son alimentation seront fonctionnels pour la production de glace pour la pêche.

#### Barques

1. La barque communautaire existante sera réparée
2. Une 2<sup>e</sup> barque communautaire avec un meilleur tirant d'eau (pour une meilleure stabilité) sera achetée, mise à disposition du village et fonctionnelle. La production artisanale de barques ou pirogues en bois à même la plage est désormais interdite. Seule la fibre de verre est permise, ce qui nécessite des ateliers spécialisés.

#### Education et santé

1. Les deux femmes volontaires seront formées à l'hôpital régional ; elles seront logées à l'extérieur et bénéficieront d'une modeste indemnisation pendant la période de formation couvrant partiellement leur manque à gagner pendant leur absence ;
  - a. inscription à l'hôpital régional et suivi des cours ;
  - b. location et sommaire aménagement d'une chambre ;
  - c. obtention de leur certificat et retour au village pour exercer ;
2. Les 2 cases de santé seront réfectionnées, rafraîchies, aménagées et équipées :
  - a. Réfection des portes, fenêtres et portails
  - b. Réfection des plafonds
  - c. Rafraîchissement de la peinture intérieure
  - d. Aménagement en tables, chaises et armoires
  - e. Remplacement de la robinetterie et des serrures
  - f. Fourniture d'un lot de démarrage de médicaments de base
  - g. Demande de mise à disposition d'équipement médical spécialisé à la Mairie (pèse-bébé, pèse-personne, toises, thermomètres, stéthoscope, boîtes de pansement et d'accouchement, autoclave, tables d'accouchement et de consultation, lits etc.)
3. Les 4 salles de classes seront rafraîchies et aménagées :
  - a. Réfection de la toiture
  - b. Rafraîchissement de la peinture intérieure et des tableaux
  - c. Remise en état et remplacement des pupitres
  - d. Achat / pose d'armoires
  - e. Réfection des sanitaires et raccordement à l'eau
  - f. Pose de clôture grillagée
4. Pour les cases de santé et les salles de classe (points 2 et 3)
  - a. Remise en état de l'alimentation solaire de base (simple éclairage et recharge d'appareils)
  - b. Remise en état de la pompe solaire et de l'alimentation en eau du puit.

Selon financement, toutes les activités pourront être réalisées jusqu'à fin décembre 2025, avec un ralentissement pendant les pluies (juillet-août-septembre). Les quatre activités principales peuvent être menées de front, car elles ne nécessitent pas les mêmes personnels et compétences. Les formations des femmes, longues de six mois, peuvent démarrer dès réception du financement en toute saison pour se terminer avant la fin de l'année.

## e) Principaux résultats escomptés / perspectives d'avenir

### Résultats escomptés :

1. Les villageois reprendront la culture horticole
2. Ils assureront la diversité et la sécurité alimentaire des familles toute l'année
3. Ils s'assureront un revenu complémentaire par la revente du surplus de la production sur le marché de la petite ville voisine. (Les villageois ont reçu récemment une moto-tricycle pour le transport de marchandise).
4. Ils augmenteront leurs revenus de la pêche avec la deuxième barque, pourront plus facilement circuler pendant la saison des pluies vers les villages voisins et se rendre au marché pour vendre le poisson.
5. Ils n'auront plus de peine à obtenir de la glace pour les produits de la pêche et pourront vendre le surplus au village de pêcheurs voisins qui en ont aussi besoin.
6. Les villageois bénéficieront de soins de base et d'assistance en cas d'accouchement inopiné ou en l'absence de possibilités de déplacement.
7. Les écoliers bénéficieront d'équipements, plus sains et sécurisés, améliorant leur motivation et leur apprentissage.

### Perspectives d'avenir :

1. En fonction du succès de ce projet, une extension du jardin horticole pourra être envisagé, d'autres familles pouvant se joindre à l'activité, l'irrigation par goutte à goutte allégeant le travail ; sur la base de cette expérience, l'exploitation d'un verger avec des papayers, citronniers et manguiers pourra être envisagée ; ces activités leur permettraient de s'affranchir graduellement de leur dépendance actuelle à la pêche traditionnelle menacée ;
2. un aménagement de l'école plus complet pourrait augmenter les capacités des écoliers, notamment en matériel de sciences naturelles et de physique ; dans le cas d'une fourniture d'accès à internet par satellite, à défaut d'accès au réseau par le fournisseur national, l'informatique pourrait être introduite, ce qui nécessiterait une installation solaire correspondante.
3. le développement de l'activité artisanale existante (paniers, marmites, savon, miel de brousse) est prévue pour l'année suivante, ainsi qu'une exploitation plus efficace de la culture rizicole pluviale, entre autres.

## 4. BÉNÉFICIAIRES / ACTEURS

### a) Bénéficiaires directs et indirects du projet / Acteurs

**Bénéficiaires directs :** les familles de Pointe Saint George impliquées dans le projet

**Bénéficiaires indirects :** les autres habitants du village

**Acteur principal :** le groupe d'entraide de 30 femmes du village

### b) Dynamique de réseau et impact prévisible sur les différents groupes sociaux

*(Jeunes, hommes, femmes, sédentaires/nomades, urbains/ruraux)*

Les différents éléments de développement du village auront pour effet de donner une perspective d'avenir aux jeunes qui, dans le cas contraire, seraient tentés, contre leur gré, de s'exiler vers les villes pour y chercher du travail. La capitale régionale, Ziguinchor, est distante de soixante kilomètres, soit une heure et demi à deux heures selon le trafic local, le moyen de locomotion et l'état des routes.

Traditionnellement, les hommes partent à la pêche la nuit. Ils assurent également l'entretien des cases / maisons et les labours. Les femmes assurent le reste : l'intendance, le soin de la famille, la maison, les tâches ménagères et les travaux extérieurs (lavage du linge d'un village de pêcheurs saisonniers voisins, travaux agricoles, vente du poisson). L'irrigation au goutte-à-goutte allègerait le fardeau de leur quotidien. Elles pourraient ainsi se consacrer librement au développement d'activités artisanales existantes, dont le soutien fera partie de la suite des projets prévus pour 2026.

La disposition de soins de base permettra aux villageois de ne pas vivre dans l'urgence et la précarité en cas de besoins de santé élémentaires. L'aménagement et l'équipement de base de l'école permettra aux villageois et aux jeunes d'envisager un meilleur avenir sur place. Comme partout, l'informatique et la connectivité sont désormais le quotidien et l'avenir. Resterait à voir comment leur en donner accès sans électricité ni réseau téléphonique fiable.

Une activité économique et une meilleure vie au village renforcera le bien-être et la cohésion des habitants et assurera sa pérennité dans des conditions raisonnables plutôt que dans la misère.

## 5. IMPACT HORS CHAMP D'INTERVENTION

*Effets positifs et négatifs en dehors du champ d'intervention des projets et à long terme.*

### POSITIF

Ce projet permettra de contribuer à ralentir l'exode rural et à redonner vie et espoir à des villageois reculés. Cela aura non seulement une influence locale mais également sur la région. D'autant plus si la communication est faite sur ce type de projet comme modèle à reproduire ailleurs au sein de communautés dans un contexte similaire.

### NEGATIF

Les villageois voisins pourraient exprimer leur envie et jalousie et tenter de nuire au projet horticole. Toutefois, vu l'isolement du site, à 14 km du village le plus proche sur la route, ceci est peu probable.

## 6. DURABILITÉ DU PROJET

Le projet reposant sur une activité ayant déjà été exercée par ces populations mais abandonnée uniquement par manque de moyens pour protéger efficacement et durablement les cultures, il correspond à un besoin attendu et vital pour elles. La culture d'un potager faisait déjà partie intégrante de la vie du village et répond à des besoins de sécurité alimentaire et de renforcement de leur autonomie économique pour les années à venir. Au bout de quelques années, l'entretien de l'installation solaire, de la pompe et celui des éléments de plomberie nécessitera probablement un complément de financement. Mais en gardant un pourcentage de la vente du surplus des légumes pour cet entretien, ce besoin pourra être couvert. Il est noté que les villageois sont déjà coutumiers de la gestion de cagnottes pour l'entretien des installations du village, subvenir aux besoins communautaires ainsi que pour l'indemnisation d'utilisation ponctuelle de biens communautaires à des fins personnelles.

L'adjonction d'une barque à meilleur tirant d'eau et la production de glace renforcera durablement l'indépendance alimentaire et économique du village, ainsi que la sécurité des pêcheurs, la pêche demeurant une activité traditionnelle et une partie de son identité.

L'amélioration de la prise en charge des besoins de santé ainsi que l'aménagement des salles de classes aura aussi des répercussions durables sur la vie du village et ses perspectives d'avenir.

## 7. ELEMENTS EXTERIEURS RISQUANT D'INFLUER SUR LE DEROULEMENT

Aucun. Pour la main d'œuvre, une partie est sur place et peut impliquer une partie des villageois. Le reste des entreprises est locale. Il n'y a plus de conflit dans la région. Parfois des tensions et échauffourées surviennent dans les zones forestières frontalières avec la Guinée Bissau. Elles sont rapidement contrôlées par l'armée et n'affectent pas spécialement la région. Les conséquences de jalousies entre villages seront contenues vu l'éloignement du site.

## 8. RÉALISATION

Vu le contexte de gouvernance propre au terrain africain et dans un souci d'économie et de bonne gestion, Ushagram Suisse exercera l'activité directement en tant qu'*association étrangère* sur le terrain au Sénégal. Par exemple, les budgets obtenus de la part d'ONG locales se sont avérés être de *40 à 60% plus élevés* que les nôtres pour une réalisation sans intermédiaires. Le souci de transmettre le plus fort pourcentage des fonds de nos donateurs aux projets et la priorité de l'intérêt des bénéficiaires du terrain ont été déterminants dans ce choix. L'activité sera donc pilotée par le Comité suisse avec la participation du directeur, représentant officiel de l'association sur place vis-à-vis des autorités locales, fréquemment présent dans le pays, et celle de notre nouveau Conseiller pour le Sénégal élu par l'AG. Ceci permettra également une liaison plus directe entre les bailleurs de fonds et le terrain. La comptabilité terrain sera intégrée à la comptabilité générale de l'association suisse soumise à nos bailleurs de fonds et auditée par la fiduciaire genevoise.

Du personnel local sera ponctuellement mandaté pour nous assister dans les tâches de réalisation pendant la mise en œuvre terrain. Celle-ci comprendra les déplacements et séjours, le site étant à 500km de notre base au Sénégal, la logistique d'approvisionnement, la maîtrise d'œuvre, la coordination et la gestion, la comptabilité, ainsi que le reporting et l'audit terrain.

## 9. DEMANDE DE FINANCEMENT

### a) Répartition des coûts par phase

Selon le taux de financement obtenu et la période, le projet peut être réparti et mis en œuvre par phases ainsi :

1. Clôture du potager, 8% du budget total  
*avec ce début de financement la culture peut reprendre tout de suite*
2. Formation en santé et réfections des salles de soins : 15%
3. Réfection de l'école : 15%  
*avec 2 et 3, réalisables en toute saison, une amélioration notable peut être apportée à la vie du village*
4. Congélateur solaire : 7%  
*ce poste modeste, réalisable en toute saison, participera déjà au soutien à l'activité piscicole*
5. Système d'irrigation solaire du potager : 25 % du budget  
*hors saison des pluies (juillet à septembre)*
6. Barque : 30 %  
*réalisable et particulièrement utile pendant les pluies.*

Avec les postes 1, 2, 3 et 4, **avec seulement 45% du budget, le projet, réalisable dès réception des fonds, peut être fonctionnel et viable rapidement.**

*En cas de financement dépassant le budget, l'aménagement et l'équipement de base des salles de soins et de l'école recherché ici peut être amélioré par rapport à la demande actuelle et le soutien au développement de la production artisanale prévue pour 2026 déjà engagée. Voir section 3.e., Perspectives d'avenir.*

### b) Taux de change

Le budget original est en Francs CFA. Pour la conversion depuis le CHF, le cours officiel est repris avec une marge prudentielle de 10% relative aux variations de change. Ces variations entre devis et coûts effectifs de réalisation, dépendant également du temps nécessaire pour réunir les fonds, elles peuvent influencer défavorablement sur la réalisation des projets. *En cas de taux de change favorable, la différence est réinjectée dans les projets.*

### c) Apports propres du partenaire et des bénéficiaires

Les villageois sont pauvres, voire miséreux. Certains d'entre eux s'en sortent mieux que d'autres avec la pêche ou d'autres activités commerciales à l'extérieur. Généralement, ils vivent dans des maisons rudimentaires voire rafistolées avec murs en parpaings et toit en taule ondulée et ne possèdent pas de véhicule, hormis pour certains de petites motos chinoises, souvent en mauvais état.

Ils proposent donc de *contribuer en nature* une partie de la main d'œuvre pour réaliser ce projet et assister dans diverses tâches de réalisation. Nous serons attentifs à ce que cette participation s'approche le plus possible des 10% du total.

Il n'y a pas de partenaire local pour ce projet, les budgets obtenus de divers partenaires potentiels ayant été de 40 à 60% trop élevés par rapport aux nôtres. L'association Ushagram Suisse assurera elle-même la réalisation des projets personnellement sur place (voir section 8 ci-dessus) et réduira de 2% ses frais associatifs au siège pour les maintenir à 10%.

### d) Financements extérieurs & montant des co-financements

Pas de financement extérieur. Les Communes du Canton de Genève décideront de leur participation. Sur les 45 Communes, environ 15 ont l'habitude de participer à nos projets selon les années, certaines avec des montants démarrant à 500.-, d'autres avec des montants supérieurs (voir notre rapport financier). Le projet peut être financé par phase comme indiqué en début de section en 9.a.

## e) Co-financements envisagés

Une 15aine des 45 Communes du Canton de Genève qui sont nos bailleurs de fonds habituels. Les financements envisagés sont publics et genevois. Cette sélection de Communes ne finance pas nos projets chaque année consécutive.

## 10. BUDGET

<u>I. SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE</u>	CHF		FCFA
<b>1. REFECTION DU POTAGER COMMUNAUTAIRE</b>			
1. a. CLOTURE 320m	4 263		2 750 000
1. b. RESERVOIRS ET PLATEFORME 2x 5'000 lt	2 635		1 700 000
1. c. INSTALLATION SOLAIRE ET POMPE	4 108		2 650 000
1. d. PLOMBERIE ET SYST. IRRIGATION goutte à g.	1 535		990 000
1. e. APPROFONDIR 2 PUITES	574		370 000
<b>SOUS-TOTAL POTAGER</b>	<b>13 113</b>		<b>8 460 000</b>
<b>2. CONGELATEUR SOLAIRE</b> pour produits de la pêche	<b>2 558</b>		<b>1 650 000</b>
<b>3. BARQUE COMMUNAUTAIRE</b> et réparation ancienne barque	<b>11 625</b>		<b>7 500 000</b>
<b>II. EDUCATION ET SANTÉ</b>			
<b>4. FORMATION DE FEMMES</b> en santé communautaire et parturition	<b>2 015</b>		<b>1 300 000</b>
<b>5. REFECTION CASE DE SANTÉ</b>	<b>4 185</b>		<b>2 700 000</b>
<b>6. REFECTION ECOLE DU VILLAGE</b>	<b>5 735</b>		<b>3 700 000</b>
<hr/>			
<b>SOUS-TOTAL I + II</b>	<b>39 231</b>		<b>25 310 000</b>
<b>7. IMPREVUS</b>	<b>3 923</b>	<b>10%</b>	<b>2 531 000</b>
<hr/>			
<b>SOUS-TOTAL I + II + 7</b>	<b>43 154</b>		<b>27 841 000</b>
<b>8. PARTICIPATION LOCALE</b>	-	<b>4 315</b>	<b>-10% - 2 784 100</b>
<hr/>			
<b>SOUS-TOTAL I + II + 7 + 8</b>	<b>38 838</b>		<b>25 056 900</b>
<b>III. CHARGES DE MISE EN OEUVRE TERRAIN</b>			
a. Voyages, déplacements, hébergement	1 550		1 000 000
b. Maîtrise d'œuvre	1 550		1 000 000
c. Gestion et coordination	3 875		2 500 000
d. Comptabilité et reporting	2 325		1 500 000
e. Audit et services externes	775		500 000
<b>SOUS-TOTAL CHARGES PROJET</b>	<b>10 075</b>		<b>6 500 000</b>
<hr/>			
<b>SOUS-TOTAL GENERAL</b>	<b>48 913</b>		<b>31 556 900</b>
<b>9. FRAIS USHAGRAM SUISSE</b>	<b>4 891</b>	<b>10%</b>	
<hr/>			
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>53 805</b>		

### Commentaires

- Cours FCFA – CHF avec marge prudentielle de 10% afin de pallier les fluctuations éventuelles. En cas de stabilité du cours, la différence est réinjectée dans les projets.
- 1.a. : avec ce début de financement la culture peut reprendre tout de suite
- 2 : ce poste modeste, réalisable en toute saison, participera déjà au soutien à l'activité piscicole
- 4, 5 et 6 : avec ceci, une amélioration notable peut être apportée à la vie du village
- Avec les postes ci-dessus, couvrant juste 45% du budget, le projet peut être fonctionnel et viable.
- En cas de financement dépassant le budget, l'aménagement et l'équipement de base des salles de soins et de l'école peut être amélioré par rapport à la demande actuelle et le soutien au développement de la production artisanale prévue pour 2026 déjà engagée. Voir section 3.e. "Perspectives d'avenir".
- III. La mise en œuvre terrain comprend les déplacements et séjours, le site étant à 500km de notre base, la logistique d'approvisionnement, la maîtrise d'œuvre, la coordination et la gestion, la comptabilité, le reporting et l'audit locaux, correspondant à 20% du budget.
- Les frais d'Ushagram Suisse ont été réduits à 10% au lieu des 12% habituels.

Ushagram Suisse  
CP 138, 1211 Genève 12  
[info@ushagram-suisse.org](mailto:info@ushagram-suisse.org)  
[www.ushagram-suisse.org](http://www.ushagram-suisse.org)

Contact Présidente :  
Barbara Frank, 079 601 70 21  
[bfrankk@bluewin.ch](mailto:bfrankk@bluewin.ch)

Contact directeur :  
Jacques Albohair  
[info@ushagram-suisse.org](mailto:info@ushagram-suisse.org)

## 11. PHOTOS >>

au dos de la fiche résumée cartonnée